

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL du 26 juin 2025**

Date de la convocation :
20 juin 2025

Date d'affichage convocation :
20 juin 2025

Nombre de membres :
- Afférents au Conseil
Municipal : 15
- En exercice : 11
- Présents : 09
- Votants : 10

Délibération rendue
exécutoire après publication
le : 01/07/2025

Dépôt en Préfecture le :
01/07/2025

Secrétaire de séance :
Pierre-Jean GUITTET

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 du mois de juin à 20 heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Mondorff, régulièrement convoqués en séance ordinaire, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Madame Rachel ZIROVNIK, Maire.

Présents :

MM GUITTET, KIFFER, KONTZ, TOUSCH.
MMES BACHMANN, HESSE, NIEMI-DAURES, ZIROVNIK, ZANONI.

Absents excusés :

M. RINGOT.

Absente non excusée :

MME CAUNES

Procurations :

M. RINGOT à MME NIEMI-DAURES,

2°) Convention d'honoraires cabinet Axio Avocats

Délibération n°26/2025

Afin d'assurer une sécurité juridique aux différents actes pris par la Commune, Madame le Maire propose au Conseil municipal de signer une convention d'honoraires avec Me Christelle MERLL, cabinet Axio Avocats, pour une mission de conseil et d'assistance.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés (10 votants dont 1 procuration) :

- D'autoriser le Maire à signer la convention d'honoraires proposée par Me Christelle MERLL et jointe à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
MONDORFF, le 30 juin 2025

Le Maire, Rachel ZIROVNIK

